



N'ayez crainte, la direction s'occupe de vous

Toulouse, le 10 octobre 2019

Porter les revendications et croiser le fer idéologique avec notre direction pourrait satisfaire notre ego mais pas les revendications des personnels ! Nous avons donc décidé de ne pas siéger, en première instance, en accord avec l'ensemble des OS, ni lors de la reconvoocation.

Déménagement de la BCR

Encore une fois, le passage en CHSCT est prévu après le CTL !
Une façon bien habituelle de la direction de museler les représentants des personnels en les privant de l'avis de cette instance. Un acte préfigurateur de la fusion des deux instances, sans doute...

Modification du module horaire de la trésorerie de Fronton

Il a fallu **plus d'un an pour traiter ce dossier pourtant simple !!!**
La faute au conflit de l'hiver dernier dans le département !?!
Il est vrai que l'administration a été débordée par son obligation de monter d'importants dossiers afin d'assigner quarante collègues au tribunal administratif !

Organisation de l'accueil dans les services fiscaux

Le serpent de mer de l'accueil sur rendez-vous est revenu plus vite que prévu. Il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui y croient...
Comme si avant les Darmanin-Perrin-Chatail ou consorts, nous ne recevions pas sur rendez-vous. Tous les services, de tous temps, ont accueilli des usagers sur rendez-vous... La seule différence est que, maintenant, ce type d'accueil est **imposé et même exclusif**.

La CGT ne vient pas s'asseoir à la table des bonimenteurs car, selon elle, la concertation ne se fait pas selon les coutumes des griots africains, qui perpétuent à l'oral des légendes qui se transforment au fil des années. **Nos griots locaux propagent les légendes de trésorerie en trésorerie, adaptant le discours au fil des visites mais garantissant à chaque tribu un traitement « aux petits oignons ».**

Cet accueil sur rendez-vous, vendu au même titre que les points de contacts, n'est qu'un simulacre d'amélioration du service public. Nous ne cautionnerons jamais par notre présence un quelconque recul de nos droits ou du service public.

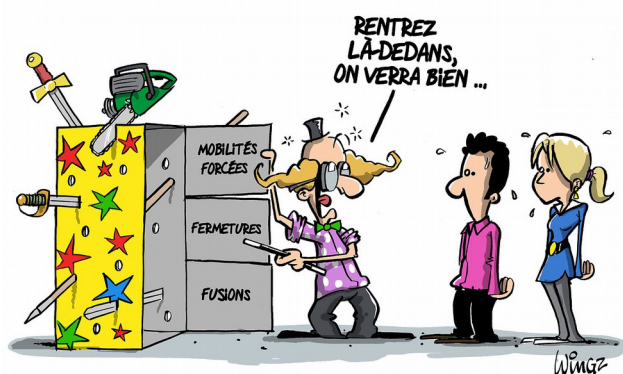
À la lecture du document fourni, nous notons que les usagers des SIP pourront prendre des rendez-vous téléphonés. **Le téléphone constitue dans beaucoup de services la variable d'ajustement.** En effet, il est difficile de faire disparaître un usager qui s'est déplacé au guichet ou d'effacer une intervention sur e-contact. Alors que pour un appel téléphonique... il suffit de ne pas décrocher ! **Et l'on voudrait nous faire croire qu'avec moins de personnel, nous serions maintenant en capacité d'assurer des contre-appels, des rendez-vous téléphonés, des rendez-vous pendant les pauses méridiennes !**



Un groupe de travail s'est semble-t-il réuni, les 6 juin et 23 juillet, afin de mutualiser les pratiques des expérimentations de Muret et de Balma. **Les comptes rendus de ces deux réunions ont certainement dû être fait à l'oral. Comme d'habitude, ils ne sont pas communiqués aux organisations syndicales.**

Autre aspect notable de l'organisation des différents services : le côté « auberge espagnole » prédomine. **La direction y va de sa proposition pour chaque SIP, c'est à la carte semble-t-il.** L'utilisateur, ayant affaire, pour X raisons, à plusieurs services sur le département, devra emporter avec lui un tableau récapitulant les particularités d'accueil de chaque service, sous peine de se casser le nez lors de ses visites... Sans parler des dates de mise en place qui diffèrent selon les sites... La République une et indivisible à la mode Darmanin, sans doute ?

RÉORGANISATION DES SERVICES



Pour les SIE, la note était également claire : accueil exclusivement sur rendez-vous d'ici la fin de l'année 2019. Toujours soucieuse des conditions de vie au travail de ses agents, la DRFiP 31 a échafaudé une mise en place à la carte mais, cette fois, le tableau a été établi par la direction : jugez vous-même, c'est magique !

| | Date de démarrage | Amplitude horaire proposée pour l'accueil sur RDV | Éléments synthétiques d'organisation | Calendrier de progression vers l'accueil sur RDV exclusif |
|---------------|-------------------|--|--|--|
| Muret | 04/11/19 | - 21H - tous les jours ouvrés de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30 (excepté mercredi et vendredi), - 25 H au 30/03/2020 (amplitude horaire totale) | - 2 box avec 1 contrôleur affecté à l'accueil en permanence, - missions: accueil sur RDV, contre-appels et accueil du flux, - les RDV recouvrement seront assurés par la cellule RAR | - 01/04/2020: les mardis et jeudis , - 01/05/2020: + le lundi après-midi , - 01/06/2020: + le mercredi matin , - 01/07/2020: totalité de l'amplitude horaire, |
| Nord-Ouest | 04/11/19 | - 25H - tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (excepté mercredi et vendredi) | - 3 guichets: 1 assiette, 1 recouvrement, 1 autres (quitus, timbres; uniquement sur RDV), - assiette: planning de rotation des contrôleurs IFU qui assureront le flux, les RDV et les contre-appels, - RAR; RDV assuré par le gestionnaire du dossier ou le CDS | - 30/03/2020: le mardi , - 27/04/2020: + jeudi, - 01/06/2020: + mercredi matin et vendredi matin - 01/07/2020: totalité de l'amplitude horaire, |
| Saint Gaudens | 04/11/19 | - 21H - tous les jours ouvrés de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30 (excepté mercredi et vendredi) - 25 H au 01/03/2020 (amplitude horaire totale) | - 2 guichets: 1 assiette et 1 recouvrement/autres - créneaux de RDV toutes les 30 minutes, - pratique du contre-appel systématisée | - 01/03/2020: le lundi après-midi et jeudi après-midi, - 01/05/2020: + le mardi après-midi et vendredi matin, - 01/07/2020: totalité de l'amplitude horaire, |
| Colomiers | 12/11/19 | - 1 guichet IFU: 13H mardi/mercredi/vendredi matin 9h-12h- lundi/jeudi après-midi 14-16h 20H au 01/02/2020 25H au 01/07/2020 | - Orientation par l'accueil SIP, - 1 box accueil classique, - 1 box accueil sur rendez vous, | - 01/02/2020: guichet IFU- ouverture exclusive sur RDV les mardi après-midi (14-16h) et les jeudi matin (14-16h) |

Aux premières suppressions d'emplois, on parlait d'organisation améliorée !?!

Aux deuxièmes, on préconisait réorganisation et efficacité !?!

Aux troisièmes, on argumentait fusion et rationalité !?!

Aujourd'hui, on décide baisse du service public !

Nous n'avons donc pas participé à ce comité technique. Qu'y aurions-nous fait ?

Convaincre notre direction paraît impossible tant ses dogmes remplacent ses raisonnements. Argumenter ne sert à rien puisque notre direction nous écoute, poliment parfois, des fois moins... et souvent sans même daigner nous répondre.

Une seule issue : combattre tous et tous ensemble !!!

Vos représentants CGT au CTL :

Estelle Mollo-Gene, Jean-Marc Servel, Daniel Authier, Marie-Christine Lainé, Rachel Tisné Brison, Jean-Marc Salères, Stéphane Boy, Pierre.-Emmanuel Benzaken